

Programme de vaccination pour les enfants

Les vaccins administrés aux enfants ont changé au cours des dernières années. Ce programme de vaccination reflète ces changements et peut être différent des vaccins que vous ou vos autres enfants ont reçu dans le passé.

Les vaccins inclus dans ce programme sont ceux qui sont offerts **gratuitement**.

Les enfants qui courent des risques élevés de contracter une maladie, peuvent être admissibles à recevoir d'autres vaccins. Pour obtenir plus d'information, consultez votre fournisseur de soins de santé ou communiquez avec le bureau des Services de la santé publique de votre région.

		CALENDRIER					
		2 mois	4 mois	6 mois	12 mois	18 mois	4 à 6 ans
VACCINS	DCaT-VPI-Hib Vaccin contre la diphtérie, la coqueluche acellulaire, le tétanos, la polio et l' <i>Hæmophilus influenzae</i> de type b	✓	✓	✓		✓	
	Pneu conj. Vaccin conjugué contre le pneumocoque	✓	✓		✓		
	Men C conj. Vaccin conjugué contre le méningocoque du groupe C				✓		
	RROV* Vaccin contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle				✓	✓*	✓*
	dcaT-VPI Vaccin contre la diphtérie, la coqueluche acellulaire, le tétanos et la polio						✓

* La deuxième dose du vaccin RROV peut être donnée une seule fois entre 18 mois et 6 ans.

Vaccin contre la grippe saisonnière

- Le vaccin contre la grippe saisonnière est offert gratuitement à tous les Néo-Écossais. Il est recommandé pour tous les adultes et les enfants, À L'EXCEPTION des bébés de moins de 6 mois.
- Le vaccin contre la grippe saisonnière est fortement recommandé pour les personnes qui vivent avec un enfant de moins de cinq ans ou qui en prennent soin, et pour les personnes qui vivent dans une maison où un nouveau-né est attendu pendant la saison grippale (d'octobre à avril), qu'il s'agisse d'un adulte ou d'un enfant plus âgé.
- Le vaccin contre la grippe saisonnière est aussi fortement recommandé pour les enfants qui présentent des risques élevés à cause de leur état de santé ainsi que pour les personnes avec qui ils vivent ou qui en prennent soin.
- Les enfants de moins de neuf ans qui reçoivent un vaccin contre la grippe saisonnière pour la première fois doivent recevoir deux doses.

Pour plus d'information sur le vaccin contre la grippe saisonnière, consultez le : novascotia.ca/dhw/CDPC/flu-fr.asp

Also available in English